

BAC PRO BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL

Technicien Constructeur Bois



Nous situer

Lycée Gustave Eiffel
des Métiers du Bâtiment
et des Travaux Publics

Rue Gustave Eiffel
68700 Cernay

Contact

Emmanuel BARBESANT

Bureau des entreprises
03 89 75 90 28

bde-lp-gustave-eiffel@ac-strasbourg.fr




**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Grand Est
ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE

DOMAINE D'ACTIVITÉS

Le titulaire de ce bac pro intervient en atelier et sur chantier pour fabriquer et mettre en œuvre des ouvrages de structure, d'ossature et de charpente en bois ou en matériaux dérivés du bois.

Son activité consiste à :

- préparer le processus de réalisation d'un ouvrage à partir du dossier architectural, des concepts et des normes de la construction bois et des contraintes de l'entreprise.
- réaliser des ouvrages selon les techniques et procédés courants de préfabrication et de mise en œuvre de la charpente et de la construction bois.
- organiser, animer et gérer le suivi de la réalisation d'un chantier de construction bois dans le cadre d'une équipe de plusieurs ouvriers et compagnons professionnels.

Le technicien constructeur exerce son activité dans les entreprises artisanales ou industrielles qui fabriquent et installent des ouvrages de structure, d'ossature et de charpente en bois et dérivés, dans les domaines du bâtiment, de l'habitat et de l'environnement.

RÉFÉRENTIELS ET CONTENUS

Compétences enseignées

- Relever et réceptionner une situation de chantier.
- Établir les plans d'exécution d'une partie d'ouvrage ou d'un élément.
- Préparer les matériaux, produits et composants.
- Conduire les opérations de taille, d'usinage.
- Conduire les opérations de préfabrication et d'assemblage.
- Contrôler la conformité des supports et des ouvrages.
- Conduire les opérations de levage des structures et ossatures.
- Poser, installer les composants et produits finis.

La formation au lycée est complétée par des périodes de formation en milieu professionnel.

MODALITÉS

Conditions d'accès

- Niveau minimum : sortie classe de 3^{ème}

Poursuite d'études

- BTS Conseil et commercialisation de solutions techniques
- BTS Développement et réalisation bois
- BTS Systèmes constructifs bois et habitat